

Version du document	Nature de la modification	Date
1	Création	Janvier 2024

	RÉDACTION	APPROBATION	APPROBATION	APPROBATION
Nom	Dorian ESPINASSE	Anne BUSSY	Tristan COCLIN	Franck BUTIN
Fonction	Responsable Qualité	Responsable SSIAD	Responsable SAAD	Délégué
Visa				

1 - OBJET

Le présent protocole a pour objet de définir la conduite à tenir pour le personnel d'intervention SAAD et SSIAD en cas de présences de punaises de lit chez un bénéficiaires.

2 - RESPONSABILITÉS

Les responsables de secteur et les infirmiers(ères) coordinateurs(rices) sont responsables de l'application de ce protocole respectivement par les aides à domicile et les aides-soignants.

3 - DESTINATAIRES

Tout le personnel d'intervention des services d'aide et de soins à domicile (aides à domicile, aides-soignants(es))

4 - PRÉAMBULE

La punaise de lit est un insecte parasite qui se nourrit de sang humain. Elles vivent en moyenne entre 6 et 24 mois et peuvent survivre plusieurs mois parfois sans se nourrir. Elles sont actives et se nourrissent essentiellement la nuit.

Elles ne transmettent pas de maladies mais sont source de nuisances importantes pour les personnes occupant des logements infestés et peuvent occasionner stress, anxiété, isolement social et détresse psychologique.

Elles fuient la lumière et se cachent dans les endroits sombres principalement dans la chambre à coucher. Leur installation dans un logement n'est pas liée à un manque d'hygiène, contrairement à ce que de nombreuses personnes peuvent penser, mais nécessite une intervention rapide pour éviter au maximum l'étendue de l'infestation.

5 - INDICATIONS

Confirmer l'infestation :

- **Les piqûres** sont souvent le 1^{er} signe de leur présence : les piqûres sont alignées par 3 à 5 sur les parties découvertes du corps (visage, bras ou jambes). La réaction cutanée dépend de la sensibilité de l'individu et va de l'absence de symptôme à une réaction prurigineuse voire généralisée.
- **Repérer les punaises** : les punaises de lit sont difficiles à observer car elles fuient la lumière et sortent la nuit pour se nourrir. Elles se cachent dans les recoins de la chambre où dort le bénéficiaire. À la lumière du jour, des traces de déjections noires et/ou des traces de sang sur les draps sont des indices de leur présence.

6 – MODALITÉS DE RÉALISATION

Comment s'en débarrasser ?

Ces parasites sont peu sensibles aux insecticides mais sont tués par la chaleur et par le froid.

LA LUTTE MÉCANIQUE

La lutte mécanique est indispensable pour éliminer les punaises de lit. Lorsqu'elle est bien conduite et que l'infestation n'est pas majeure, elle peut suffire à éradiquer les punaises sans recourir aux insecticides. Ces méthodes mécaniques doivent être utilisées conjointement.

1ère étape



Lavage à la machine à 60°C pour les vêtements et le linge de lit qui le tolère. Puis si possible séche-linge.

et/ou



Congélation à -20°C des vêtements et des petits objets fragiles, lorsque cela est possible. 72h minimum.

2ème étape



Aspiration rigoureuse avec un embout fin de tous les endroits infestés afin de diminuer le nombre de punaises :

- Aspirer minutieusement les 2 faces du matelas, le mobilier et tous les recoins du mobilier, les tiroirs, les plinthes, toutes fissures dans les murs, interstices du fauteuil ...
- Évacuer le sac d'aspirateur après chaque aspiration (préférer des fûts Dasri aux sacs) et désinsectiser l'aspirateur avec du bicarbonate de soude ou nettoyer les tubes et embouts avec de l'eau savonneuse après chaque utilisation.

3ème étape



Nettoyage à la chaleur des recoins, tissus d'ameublement, matelas... afin de tuer les œufs qui restent accrochés aux surfaces :

- Avec un appareil à chaleur sèche (180°C) de préférence, ou avec un nettoyeur vapeur (110 à 180°C et 4 à 6 bars de pression)

Rappel : tout objet inutile doit être jeté dans un sac poubelle fermé.

4ème étape



Rénovation des locaux afin de supprimer toutes les cachettes pour les punaises (recoller les plinthes, boucher les fissures...)


PROFESSIONNEL :

- Se protéger avec une surblouse,
- Porter des gants,
- Porter des surchaussures.


PATIENT / RÉSIDENT :

- Lui faire prendre une douche si possible dans sa chambre,
- Lui mettre des vêtements propres non infestés (linge sale dans sac fermé),
- L'installer dans une autre chambre.

LA LUTTE CHIMIQUE

En cas d'intervention d'une entreprise de désinsectisation, s'assurer qu'elle dispose de l'agrément certibiocide et qu'elle intervienne au minimum 2 fois à 15 jours d'intervalle environ (l'insecticide n'est pas actif sur les œufs ce qui nécessite un 2ème passage). La lutte chimique doit toujours être associée à la lutte mécanique.



Pour la lutte chimique, avant de faire appel à une entreprise spécialisée, des bombes fumigènes anti-punaises de lit sont disponibles en grandes surfaces ou pharmacie.

Conduite à tenir en cas
de punaises de lit SAAD-SSIAD

7 – REMARQUES PARTICULIERES

Pour toutes informations complémentaires ou questions pour le personnel de terrain, bénéficiaires et/ou sa famille, voici le numéro national dédié :

INFO LOGEMENT INDIGNE
 **0806 706 806***

* appel non surtaxé